



Embaucher un étranger avec un visa court séjour ?

Par Avion75

Bonjour,

Il est possible en France d'embaucher des étrangers avec visas long séjour. Est-ce possible pour des étrangers avec des visas court séjour ?

Je pense à des étudiants étrangers qui voyagent et qui passent quelques semaines en France : certains cherchent du travail pour financer un road trip par exemple, puis pour repartir. Est-ce légal de les embaucher ?

Je vous remercie de votre aide.

Bien cordialement.